

Toulouse
Jeudi 17 avril 2025

Madame
Elisabeth BORNE
Ministre d'Etat
Ministre de l'Education Nationale,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

Madame la Ministre d'Etat,

Nous souhaitons, par ce courrier, relayer l'inquiétude et la colère des parents d'élèves de l'école Patte d'Oie à Toulouse, engagés depuis plusieurs mois pour faire valoir les droits les plus élémentaires de leurs enfants : bénéficier d'un enseignement de qualité et d'un accompagnement adapté pour celles et ceux en situation de handicap.

Malgré leurs interpellations répétées, la situation reste inacceptable : 13 enfants de l'école, dont un en maternelle, sont encore privés d'AESH. Par ailleurs, les absences non remplacées d'enseignants se multiplient. Depuis septembre, une classe de CP-CE1 cumule 8 semaines d'absence sans aucun remplacement, sans compter d'autres enseignants absents actuellement sans solution. Les conséquences sur les apprentissages, le moral des élèves, la charge pour les équipes éducatives et l'organisation générale des écoles sont lourdes.

Cette situation n'est pas une fatalité : elle est le résultat de choix budgétaires et structurels qui doivent être revus d'urgence.

Dans cette seule école Patte d'Oie, entre 4 et 5 postes d'AESH sont à pourvoir. Il est inadmissible que des enfants reconnus comme ayant besoin d'un accompagnement restent ainsi laissés pour compte.

Dans d'autres écoles toulousaines comme au niveau national, la situation est tout aussi alarmante. La réforme des PIAL, la mutualisation forcée des moyens et l'absence d'un véritable statut pour les AESH aggravent une précarité déjà insupportable.



Les grèves et mobilisations de ces derniers mois témoignent d'un malaise profond : rémunérations insuffisantes, conditions de travail dégradées, manque de reconnaissance.

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, le droit à l'inclusion n'est toujours pas effectif. Or, sans moyens, ce droit reste théorique. L'école inclusive ne peut fonctionner sans un recrutement massif, une revalorisation significative des salaires et un statut digne pour les AESH.

Nous sommes allés à la rencontre des familles de Patte d'Oie. Elles ne demandent rien d'autre que l'application du droit pour leurs enfants. Leur mobilisation est légitime et exemplaire. Elles ont tout notre soutien.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, d'entendre leur voix. Il est urgent de répondre à cette situation localement, en dotant l'école Patte d'Oie des moyens nécessaires, et plus largement, de prendre les décisions qui permettront enfin de bâtir une école réellement inclusive et équitable.

Veuillez croire, Madame la Ministre d'État, à l'assurance de notre haute considération.

François Briançon
Conseiller municipal de Toulouse

Vincent Gibert
Conseiller municipal de Toulouse
Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Julien Klotz
Conseiller départemental de la Haute-Garonne